Vers un enseignement de l’islam à l’école en Alsace-Moselle dès 2016

02/11/2015 à 12h24

Une expérimentation mise en place dès la rentrée 2016 doit conduire à proposer des cours de religion aux élèves de confession musulmane dans les écoles d’Alsace-Moselle. C’est déjà le cas pour les religions catholique, protestante et juive reconnues par le concordat.



Les musulmans scolarisés dans les écoles d’Alsace-Moselle pourraient bien suivre des cours de religion comme leurs camarades de confession chrétienne ou juive. Les trois départements concordataires pourraient bien tester dès la rentrée 2016, la mise en place de ces cours de religion encouragés par les représentants locaux des cultes mais aussi la préfecture du Bas-Rhin. L’information avait déjà fuité en juin dernier, le site d’informations Rue 89 affirmait que l’Alsace pourrait intégrer des cours de religion pour les élèves musulmans dans ses programmes. Ce week-end, Le Figaro

(article abonnés) affirme que la préfecture du Bas-Rhin est désireuse de relancer, dans la foulée des attentats de janvier, «le dialogue interreligieux».

(…) Ainsi, des imams formés pourraient intervenir dans les écoles pour ces cours de religion, poursuit le quotidien. Le syndicat enseignant Usna quant à lui n'est pas du tout enjoué à l'idée de cette expérimentation dans les écoles d'Alsace-Moselle. Pour le syndicat, c'est un «un tour de passe-passe permettant de contourner le Concordat qui ne peut juridiquement intégrer l'islam et les imams». Ce syndicat plaide plutôt pour un arrêt de l'enseignement religieux dans les écoles de Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

(…) Loractu